

SANGLIERS !

Une fédération de 12 000 adhérents

La fédération nationale des AFACCC compte plus de 12 000 adhérents répartis dans 70 associations départementales. Une revue trimestrielle *Chien courant* paraît à 15 000 exemplaires. Le site internet www.faccc.fr enregistre plus de 25 000 visites par mois. Plus de 150 concours de meutes et épreuves de chien de pied sont organisés chaque année. Le président est élu par un conseil d'administration de 21 membres choisis par les représentants des 7 régions cynégétiques constituées. Le président de la région 7 (dont dépend la Lozère) est domicilié dans les Alpes-Maritimes.

Un art de vivre

La chasse aux chiens courants a subi ces dernières années une très forte évolution. Elle est devenue plus sportive et elle est pratiquée par un grand nombre de jeunes et de femmes. L'entretien des chiens ne s'arrête pas à la fin de la saison. Les naissances, l'éducation et l'entraînement sont les étapes essentielles pour la bonne tenue de la meute tout au long de l'intersaison.

Cette chasse devient un art de vivre, une philosophie qui fait de plus en plus d'adeptes avec des chasseurs de plus en plus intégrés dans la vie locale.

La fédération nationale consciente de ses valeurs, de l'éthique à respecter a élaboré une charte intitulée « *Aimer la chasse pour le chien* ».

Reportage : Patrick Biancone

Chiens courants

La finale nationale à Saint-Germain-de-Calberte !

C'est une première qui va se dérouler du 21 au 23 mars à Saint-Germain-de-Calberte ! Une première en Lozère et même une première en France puisque notre département va accueillir la finale nationale rapprocheur sanglier. Un événement organisé par la très dynamique AFACCC (Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants) de la Lozère bien épaulée par l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Saint-Germain-de-Calberte -présidée par l'incorruptible André Théron qui n'est autre que le président de la Fédération départementale des chasseurs ! Les collectivités locales ont également répondu présent ce que soit le Conseil régional, le Conseil général, la communauté de communes ou la commune. D'ailleurs, ce magnifique "coin" des Cévennes n'a

pas été choisi au hasard puisque cela fait 4 ans qu'un concours rapprocheur sanglier connaît un grand succès à Saint-Germain-de-Calberte !

Pour celles et ceux qui ne sont pas des familiers du monde de la chasse, nous allons essayer de vous expliquer en quoi consiste cette compétition. Tout commence aux environs de 7 heures du matin par le tirage au sort qui définit un secteur géographique ainsi que l'heure de passage. Le chasseur dispose alors d'une grosse heure pour repérer les lieux et suivre ce que les initiés appellent "la voie froide de la nuit". Il s'agit tout simplement de trouver la piste qui mène à la bauge (la "maison" du sanglier) pour pouvoir "lancer" l'animal. Le concurrent revient ensuite au point de départ et attend son heure de passage. C'est à ce moment-là qu'il est noté par 5 ou 6 juges. La pres-

tation dure 1 heure au maximum. Le top est de trouver le sanglier dans les dix dernières minutes. Signalons qu'aucun coup de feu n'est tiré : l'objectif n'est pas de tuer l'animal.

Après des qualifications qui ont eu lieu dans plusieurs départements, 24 chasseurs de toute la France convergeront vers les Cévennes. Certains viennent de Haute-Saône, des Pyrénées et même de Bretagne ! Il y a deux compétitions : en solo ou en duo c'est-à-dire avec un ou deux chiens. Au total, 14 départements seront représentés. Parmi les races parfaitement adaptées pour suivre une piste et lever un animal, on peut citer le griffon vendéen, le bruno du Jura, le gascon saintongeais, le porcelaine...

En tout cas, comme le précise Didier Luben, le secrétaire de l'AFACCC 48 : « *Il faut un couple parfait entre le chasseur et son chien. Rien n'est laissé au hasard. Ce sont vraiment des chiens travaillés* ». Le président de l'AFACCC 48, Emmanuel Rousson, ne cache pas son excitation : « *La France est divisée en 7 régions. Le président de notre région était venu en Lozère l'année dernière. Il a vu notre savoir-faire. On savait qu'une finale nationale allait être mise en place. On a posé notre candidature et on a été choisis. C'est un grand bonheur* ».

Que vous soyez chasseur ou non chasseur, n'hésitez pas à vous rendre à partir de 8h au village de vacances Lou Serre de la Can. Non seulement vous y serez très bien reçu mais vous assisterez à un grand spectacle. Vous pourrez encourager les deux membres de l'AFACCC 48 bien décidés à emporter le trophée !

LIÈVRES !

Éric Agussol, président fondateur



L'AFACCC de la Lozère a été créée en 1998 sous l'impulsion de quelques passionnés de chasse aux chiens courants notamment Éric Agussol, le président fondateur.

Après une période au cours de laquelle l'association était en sommeil, elle s'est remise sur les rails en 2009 suite à l'assemblée générale nationale de l'AFACCC qui s'est tenue à Marvejols à l'occasion du salon chasse, pêche et cheval. Marc Dudognon est à l'origine de cette renaissance. Depuis cette date, le nombre d'adhérents ne cesse de croître. De 8 en 1998, il y en a aujourd'hui près de 80 !

L'AFACCC 48 a renforcé sa politique de communication dans l'objectif de fidéliser ses membres et de susciter de nouvelles vocations. Pour cela, elle organise chaque année des concours de meute sur lièvre et des concours rapprocheur sur sanglier qui connaissent un franc succès.

Président : Emmanuel Rousson. Vice-président : Nicolas Roques. Trésorier : Sébastien Montialoux. Trésorier adjoint : Laurent Roujon. Secrétaire : Didier Luben. Secrétaire adjoint : Bernard Poujol. Membres du bureau : Stéphane Barriol, Régis Natali et Nicolas Cladel.

Renseignements : 06 59 04 42 11.



Emmanuel Rousson, Didier Luben et Serge Suau